
[Imprimer](#)

COVID-19 : Commande de masques sur la plateforme de La Poste - nouvelle version du mode d'emploi

Image

Vous trouverez une version actualisée du mode d'emploi pour passer commande de masques en tissu réutilisables sur la plateforme de La

Poste <https://masques-pme.laposte.fr>.

Ce mode d'emploi a vocation à être diffusé auprès des TPE et PME éligibles (ressortissants de CCI/CMA de moins de 50 salariés).

La procédure en cas de rejet du Siret de l'entreprise qui souhaite passer commande est précisée en page 10. Les entreprises qui sont dans ce cas doivent envoyer un e-mail, en précisant comme objet «Rejet SIRET» à l'adresse suivante :masques-pme@production.docapost-bpo.com. Leur demande sera traitée par le Service client qui leur retournera un e-mail leur demandant de renseigner des informations de contrôle de leur entreprise. A réception de ces justificatifs et dans les 48h, la commande sera rendue possible.

La Poste nous a par ailleurs précisé que le numéro d'appel 3634 sert uniquement à obtenir une information sur le suivi du colis une fois la commande validée. Pour obtenir une assistance en cas de difficulté à passer commande, il faut écrire un e-mail à masques-pme@production.docapost-bpo.com

.